



LA DIRECTION DE PRODUCTION

ILE DE LA RÉUNION

FORMATIONS 2025

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



LE CEFPPF

33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

SE RENSEIGNER

La Réunion : 06 93 43 42 88

Paris : (+33) 1 40 30 22 35

www.cefpf.com - info@cefpf.com

ACTION DE FORMATION

2025

Le CEFPF en quelques mots	PAGE	2
Nos engagements	PAGES	3-5
Modalités d'inscription	PAGES	3-5
Public concerné et objectifs	PAGES	8-9
Modalités de mise en œuvre	PAGES	10-11
Programme détaillé	PAGES	12-21
Conditions générales de vente	PAGE	23

Certification QUALIOP1

Le CEFPP est certifié QUALIOP1 depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

DES FORMATIONS DISENSÉES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPP fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPP rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPP donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

Présentation de l'action de formation

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le directeur pédagogique.

En fin de formation (à chaud) :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

DE L'INSCRIPTION AU CEFPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC

michael-l@cefpf.com

01 40 30 22 25



ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie. En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages. Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Île de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

La référente harcèlement du CEFPPF est à votre disposition pour signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

REFERENT HARCÈLEMENT

Corinne DANGAS
corinne-d@cefpf.com
01 40 30 22 25

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.
Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 Réponse envoyée par le financeur**
- 6 Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

● En tant que demandeur.euse d'emploi

le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e.s peu ou pas qualifié.e.s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

● En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.

Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salarié.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPP.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPP ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif)

Il peut être difficile de réunir les 507 heures nécessaires pour accéder au statut d'intermittent ou rouvrir des droits. Sous certaines conditions et dans certaines limites, les heures de formation peuvent être éligibles en tant qu'heures assimilables. Une période de formation professionnalisante peut ainsi être prise en compte dans le calcul des 507 heures.

Pour plus d'informations :

<https://www.francetravail.fr/files/live/sites/PE/files/fichiers-en-telechargement/spectacle/assimilation-heure-formation.PDF>

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Cette formation s'adresse à un large public de professionnels souhaitant approfondir leur compréhension de la direction de production et du management de projets audiovisuels. Elle est particulièrement adaptée aux :

- Directeurs de production souhaitant consolider leurs compétences et structurer leur approche après une expérience acquise sur le terrain.
- Chargés de production désirant élargir leur champ d'action et mieux maîtriser les aspects budgétaires et organisationnels.
- Assistants de production souhaitant évoluer vers des postes à responsabilité.
- Directeurs de post-production ayant besoin d'une meilleure compréhension des interactions entre production et postproduction.
- Administrateurs de production voulant optimiser la gestion financière et juridique des projets audiovisuels.
- Régisseurs généraux et assistants à la réalisation souhaitant évoluer en acquérant une vision globale de la gestion de production

Toute personne souhaitant accéder à la direction de production ou actualiser ses connaissances face aux évolutions technologiques et aux nouvelles pratiques du secteur.

La formation est pensée pour être accessible et souple, permettant aux chargés de production et autres professionnels du secteur d'acquérir une compréhension approfondie des mécanismes de production et de gestion de projet audiovisuel.

Pré-requis, expérience professionnelle

- Un niveau correspondant aux pré-requis de niveau III et/ou une expérience professionnelle significative dans le secteur évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPP, et compatible avec une possibilité réaliste d'évolution vers le poste de directeur de production.
- Utilisation de l'outil informatique et du logiciel Excel (possibilité de suivre gratuitement 2 jours de formation + perfectionnement à l'aide d'une plateforme professionnelle)

CONTEXTE

Les besoins du secteur (CPNEF AV)

Le·la directeur·trice de production établit un devis, puis prépare et assure le suivi des moyens humains, matériels et financiers de la production d'un ou plusieurs films ou programmes audiovisuels dans le respect d'un planning et d'un budget de production et, le cas échéant, de postproduction.

Il·elle intervient principalement pendant les phases de la production : pendant la préparation pour établir une estimation des moyens et réserver ces derniers, puis pendant le tournage pour gérer la production.

Focus sur le métier (CPNEF AV)

Le·la directeur·trice de production intervient dès la phase de préproduction pour le compte d'un producteur et d'une société de production. A partir d'un scénario, il procède au «dépouillement» technique sous l'angle des coûts probables des scènes et séquences afin de réaliser une estimation d'un film. Cette estimation permet au producteur d'avoir un cadre financier plus précis. Le directeur de production gère et affine le budget du film qui représente un équilibre précaire entre la volonté artistique du réalisateur et une réalité budgétaire, fixée par le producteur. Une fois le projet entré dans la phase de production, le directeur de production prend en charge la gestion concrète. En concertation avec le réalisateur, il détaille encore plus précisément les moyens humains et techniques à engager. Il embauche les principaux collaborateurs et chefs de poste. En concertation avec le 1er assistant réalisateur et le régisseur général, le plan de travail est affiné, les décors sont repérés, les choix techniques du tournage et de la postproduction sont opérés.

Son travail est en fait une suite d'évaluations successives qui constituent autant de compromis entre les demandes de mise en scène et les contraintes financières. Pendant le tournage, il veille à son bon déroulement, gère le budget et la trésorerie. Représentant le producteur sur les lieux du tournage, il est garant de la sécurité des équipes sur les lieux de tournage et peut, en cas d'imprévus, prendre des décisions rapides.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

■ Enjeux des 7 semaines

Comprendre les besoins des différents équipes d'un film et établir une estimation des coûts.

Comprendre l'étendu de la délégation de pouvoir conférée par le producteur dans la gestion financière d'une oeuvre et appréhender ses responsabilités en matière de santé et de sécurité.

■ Objectifs principaux

A l'issue de l'action de formation, les participants auront oeuvré afin d'acquérir les compétences suivantes :

- Connaître toutes les étapes de fabrication d'une oeuvre de fiction (long-métrage/ unitaire/ série)
- Savoir déterminer la faisabilité d'une oeuvre de fiction (long-métrage/ unitaire/ série)
- Connaître les différentes missions du directeur de production
- Comprendre le travail de chacun des membres de l'équipe et savoir le coordonner
- Maîtriser la préparation d'une oeuvre de fiction (long-métrage/ unitaire/ série)
- Comprendre le processus de post-production d'une oeuvre de fiction (long-métrage/ unitaire/ série)
- Connaître les différents modes de financement accessible pour une oeuvre cinématographique ou audiovisuelle.

■ Objectifs détaillés

A l'issue de ce programme, les stagiaires devront être notamment capables d'assurer les missions suivantes :

- Analyser un scénario du point de vue de la direction de production
- Evaluer les besoins techniques et artistiques d'une oeuvre de fiction (long-métrage/ unitaire/ série)
- Etablir le plan de travail
- Savoir chiffrer les différents postes d'une oeuvre de fiction (long-métrage/ unitaire/ série)
- Négocier avec les chefs de poste et les agents de comédiens
- Encadrer l'administrateur de production
- Construire un plan de trésorerie et suivre ses besoins de trésorerie pendant le tournage.
- Acquérir les connaissances fondamentales du code de la propriété intellectuelle ;
- Négocier les rémunérations et les contrats des différents intervenants (personnel, prestataires, locations)
- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la gestion administrative et sociale d'une équipe de tournage ;
- Comprendre l'utilisation des nouvelles technologies (prise de vues, construction de décors, effets spéciaux, post-production, supports d'exploitation) dans la fabrication d'un film et être en mesure d'évaluer les incidences de leur utilisation (enjeux financiers, organisationnels et artistiques) ;
- Comprendre la chaîne de postproduction et assurer le lien avec le directeur de postproduction ;
- Elaborer un plan de financement d'un projet audiovisuel ou cinématographique ;
- Etablir un dossier de demande d'aide.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	245 heures, soit 35 jours ou encore 7 semaines
Durée hebdomadaire :	35 heures : 8h30-12h30 - 13h30-16h30
Contact :	Tél : (+262) 693 43 42 88 (La Réunion) (+33) 1 40 30 22 35 (Paris)
Prix :	8 000 euros HT
Date des sessions :	Du 8 septembre au 24 octobre 2025

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEURS

Directeur Général:	Michaël LEBLANC
Chargé de développement et du suivi des stagiaires Ile de la Réunion	Benjamin TRIBES
Chargée de développement et du suivi des intervenants Ile de la Réunion	Pauline BARAS LAGNIEZ, productrice artistique
Formateur référent :	Benoit PILOT, Directeur de production membre de l'ADP
Intervenants :	Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma de la Réunion ou en Visio.

METHODE PÉDAGOGIQUE

6 semaines d'élaboration de devis détaillé d'un long métrage ou d'un téléfilm

1 semaine de financement d'un projet de fiction

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Supports fournis aux stagiaires :	Première partie : - scénario d'un long métrage - matrice de devis CNC - documentation pédagogiques des intervenants ponctuels
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	- Ordinateur portable avec Logiciel Excel (sur demande) - Plateforme pédagogique (Agora)



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation finale :

- Contrôle continu (20 points)

A partir d'un plan de travail d'un court métrage, le candidat devra commenter le dépouillement et devis

- Compréhension du cheminement d'une oeuvre
- Compréhension des différents postes et de leur équipes.

- Elaboration du dépouillement, du planning et du devis (60 points)

- Soutenance orale face à un jury (20 points)



CONTENU DE L'ACTION

Première partie : Etude d'un scénario de long-métrage et chiffrage du devis

■ DE LA SEMAINE 1 A LA SEMAINE 6

Deuxième partie : Le montage financier d'une fiction

■ SEMAINE 7

PROGRAMME DÉTAILLÉ

■ MISE A NIVEAU (facultatif)

Lors de l'entretien pédagogique préalable à la formation, chaque stagiaire sera invité à évaluer son niveau d'utilisation du logiciel Excel. Ceux qui en exprimeront le besoin ou qui se situeront à un niveau débutant seront invités à suivre une remise à niveau organisée quelques semaines avant le début de la formation.

Cette remise à niveau comprendra deux journées en présentiel, durant lesquelles les bases et les fonctionnalités avancées d'Excel seront abordées de manière interactive et adaptée aux besoins des participants.

Afin de consolider les compétences acquises pendant ces deux journées, chaque apprenant recevra un accès personnalisé à une plateforme professionnelle. Cet outil permettra de s'entraîner grâce à des exercices pratiques et contextualisés, facilitant ainsi une appropriation durable des savoir-faire nécessaires à la suite de la formation.

■ 1^{re} et 2^e journées :

Révision des bases d'Excel appliquées à la production

Objectif général : Permettre aux futurs directeurs de production de maîtriser Excel pour la gestion budgétaire, le suivi de production et l'organisation des plannings de tournage.

Contenu :

Prise en main d'Excel:

Interface d'Excel : présentation des onglets, rubans et fonctionnalités essentielles.
Navigation dans un classeur : feuilles de calcul, cellules, lignes et colonnes.
Formatage des cellules : types de données, mise en forme conditionnelle, styles.
Utilisation des références absolues et relatives.
Sauvegarde et partage de fichiers.

Création de tableaux de gestion budgétaire

Construction d'un tableau de budget type pour une production :
Structuration : postes de dépense (salaires, matériel, transport...)
Utilisation des formules de base (SOMME, MOYENNE, SOUSTRACTION).
Utilisation de la mise en forme conditionnelle pour suivre les dépassements de budget.
Création d'une feuille récapitulative consolidant plusieurs postes budgétaires.
Exercice pratique : création d'un budget simplifié pour un projet de production.

Automatiser et analyser les données

Utilisation de formules avancées :
RECHERCHEV et INDEX/EQUIV pour retrouver des données (ex : base de prestataires).
SI, SI.CONDITIONS pour le suivi budgétaire et la gestion des dépassements.
SOMME.SI et NB.SI pour analyser les coûts par catégorie.

Création d'un tableau de suivi des dépenses et de comparaison prévisionnel/réel.

Création de graphique dynamique pour visualiser l'évolution du budget.

Gestion des plannings et automatisation

Construction d'un plan de travail de production sous Excel :

Utilisation des dates et formules de gestion du temps (AUJOURD'HUI, JOUR, MOIS).

Automatisation des mises à jour avec les formules de dates.

Création d'un Gantt simplifié sous Excel pour le suivi des étapes de production.

■ SEMAINE 1

■ 1^{re} journée :

matin :

Introduction à la formation : Le directeur de production

Objectif : comprendre le rôle du directeur de production.

Contenu : Les missions et les responsabilités du directeur de production.

Les relations du directeur de production avec le producteur et le réalisateur.

Les étapes de fabrication d'un long-métrage.

Objectif : Appréhender les principes et des conditions de financement d'un film

Contenu : Les différentes étapes de production d'un projet de long métrage.

Panorama des financements publics et privés.

Aperçu d'un montage financier de long-métrage.

après-midi :

Présentation du scénario

Objectif : Lecture technique et analytique du scénario en identifiant les enjeux de faisabilité liés à la production

Contenu : Repérage des postes à risque et réflexion sur l'anticipation des points de vigilance budgétaire et logistique à mener dès la phase de préparation.

Le minutage

Objectif : Effectuer le minutage utile de chaque séquence pour évaluer la durée totale du film.

Contenu : Evaluation du temps de tournage en tenant compte de la difficulté des séquences

Exercices pratiques :

Les stagiaires, répartis en groupes effectuent le minutage du film et commentent leur choix.

■ 2^e journée :

matin :

Présentation du planning de production du film.

Objectif : Connaître les différents étapes de production et de postproduction d'un film (après les acceptations de financement).

Contenu : Les étapes du film auxquelles le directeur est

amené à collaborer.

- préparation : casting, repérages, dépouillement, plan de travail, découpage technique, devis...
- tournage : organisation du tournage ;
- postproduction : montage, sonorisation, laboratoires.

Présentation du devis type du plan comptable pour les films.

Objectif : Etudier le devis-type et ses différents postes

Contenu : Historique de la codification du devis type et de son usage professionnel ;
Etude des différents postes de manière exhaustive.

■ 3^e journée :

matin :

Déployer une démarche éco-responsable sur les tournages

Objectif : Analyser les impacts et enjeux écologiques d'un projet cinématographique ou audiovisuel
Mesurer l'empreinte carbone d'un projet audiovisuel
Identifier des partenaires et prestataires écoresponsables.

Contenu : analyser un scénario et un budget sous l'angle de l'éco-production, construire une stratégie et un plan d'actions, conduire le changement, réaliser un rapport d'éco-production.

après-midi :

Sensibilisation au dispositif «Lutte contre les VHSS»

Objectif : Etre Sensibilisé aux enjeux des violences et harcèlements sexistes et sexuels et des risques en cours à la production

Contenu : Les éléments du cadre légal et les responsabilités du producteur.
Comprendre les mécanismes de Violence et Harcèlement, leurs causes et conséquences sur les victimes et agresseurs
Se positionner face aux situations de VHSS dans son environnement de travail

■ 4^e journée :

matin :

L'assistant réalisateur.

Objectif : Connaître le rôle et les responsabilités de l'assistant réalisateur.

Contenu : Les étapes de son intervention.
Les relations avec le réalisateur.
Les relations avec le directeur de production.
L'équipe mise en scène.

après-midi :

Le dépouillement Général.

Objectif : Présentation et commentaires de la feuille de dépouillement.

Contenu : Déterminer pour chaque séquence les besoins techniques et artistiques du film.
Exercices pratiques :
Les stagiaires, répartis en groupes effectuent le dépouillement du film à budgétiser.

■ 5^e journée :

matin :

Le dépouillement Général (suite)

après-midi :

La convention collective cinéma.

Objectif : Connaître le champ d'application de la convention collective.

Contenu : la réglementation
La durée de travail
Les grilles des salaires

■ SEMAINE 2

■ 1^e journée :

Établissement du plan de travail.

Objectif : Savoir construire un plan de travail à partir du dépouillement en fonction des impératifs du tournage.

Contenu : L'élaboration du plan de travail :
• le regroupement par lieux, décors, sous-décors ;
• le regroupement par cachets de comédien et matériel technique ;
• les méthodes utilisées : logiciel MMS, fuzzlecheck, Movie Data.
• les relations du premier assistant avec les différents chefs de poste pendant l'établissement du plan de travail ;
• l'utilité du plan de travail pour chaque membre de l'équipe ;

Exercice pratique : Les participants effectuent le plan de travail du film.

La feuille de service

Objectif : Acquérir les bases nécessaires pour comprendre et créer une feuille de service.

Contenu : Structure et contenu de la feuille de service (1h)
Rubriques essentielles :
Informations générales (projet, date, numéro de jour).
Planning des scènes à tourner (description, horaires, lieux).
Équipes et intervenants (technique, artistique, figurants).
Logistique (transports, repas, matériel).
Étapes pour rédiger une feuille :
Collecte des informations nécessaires.
Coordination avec les différents départements.

Exercice pratique : Les participants remplissent une partie d'une feuille de service du film étudié

Dépouillement et plan de travail du directeur de production

Planification globale :

Organisation des ressources : logistique, transport, hébergement.
Respect des budgets et des délais.
Anticipation des imprévus (météo, retards, problèmes techniques).

■ 2^e journée :

La cession des droits de l'auteur au producteur.

Objectif : Rappeler les principes du droit d'auteur et leur application.

Contenu : Rappel : Définition du droit d'auteur, de l'œuvre audiovisuelle et de sa divulgation.
Les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle :

- l'évolution et la spécificité actuelle du droit d'auteur français,
- la qualification du statut d'auteur et la nature de ses droits,
- les ayant-droits à la qualité d'auteur,
- les différentes formes d'œuvres,
- les notions d'œuvres de collaboration, collectives et composites pour la détermination des apports de chaque participant
- le droit moral et le droit patrimonial

Les différents textes relatifs aux droits des auteurs :

- les conventions internationales,
- le droit européen,
- le copyright.

La protection des œuvres :

- les droits à la paternité de l'œuvre,
- les critères et les formalités de protection de l'œuvre

Les problématiques du droit des auteurs :

- les problèmes soulevés par les nouveaux moyens de diffusion,
- les différentes formes d'atteintes à la pérennité des œuvres,
- les recours contre les infractions,

Les atteintes aux droits d'auteurs.

après-midi :

Le droit à l'image - clearance

Objectif : Comprendre les principes juridiques du droit à l'image et leur application dans les productions audiovisuelles.
Identifier les situations nécessitant une autorisation d'utilisation de l'image.
Savoir gérer les risques juridiques liés au droit à l'image.

Contenu : Le droit à l'image des personnes
Le droit à l'image des biens
Gestion des autorisations et des contrats
Contrats et autorisations d'exploitation
Risques et gestion des litiges

■ 3^e journée :

Matin :

Les droits musicaux

Objectif : Acquérir les réflexes de base pour obtenir les autorisations nécessaires à l'utilisation d'une musique.
Estimer un budget musical cohérent selon les choix artistiques.

Contenu : La typologie des droits musicaux
La négociation avec les artistes

Après-midi :

Etude du poste 1 « Droits artistiques et frais annexes ».

Objectif : Savoir chiffrer le poste « Droits artistiques et frais annexes ».

Contenu : Evaluation des droits à prévoir pour les auteurs, dialoguistes, réalisateur et musiciens ainsi que les frais afférents au manuscrit (traduction, duplication et divers).
Photographe , storyboard, réal making of

Exercice pratique : Chiffrage du poste « Droits artistiques et frais annexes ».

■ 4^e journée :

matin

Etude du poste 1 « Droits artistiques et frais annexes ». **(suite)**

Après-midi :

Etude du poste 2 « Personnel ».

Objectif : Comprendre la structure et la gestion du poste "Personnel" dans un devis.
Identifier les différents coûts liés au personnel et leurs implications budgétaires.

Savoir optimiser le poste "Personnel" tout en respectant les contraintes légales et organisationnelles.

Contenu : Introduction au poste "Personnel" dans un devis
Présentation générale d'un devis en production audiovisuelle :
Principaux postes budgétaires (Personnel, Décors, Matériel, etc.).
Importance du poste "Personnel" : souvent le poste le plus important du devis.
Objectifs et enjeux liés au poste "Personnel" :
Respect des contraintes budgétaires.
Optimisation des ressources humaines.

Structure du poste "Personnel"
Identification des catégories de personnel
Équipes artistiques : acteurs, réalisateurs, scénaristes.
Équipes techniques : chef opérateur, maquilleurs, cadreur, etc.
Personnel de production : régisseurs, assistants, secrétaires.
Figuration et intermittents : gestion spécifique.

les types de coûts associés au personnel
Salaires bruts et charges sociales :
Calcul des coûts en fonction des conventions collectives.
Heures supplémentaires, primes et indemnités :
Gestion des majorations (travail de nuit, jours fériés).
Remboursement des frais : déplacements, repas, hébergements.

■ 5^e journée :

matin

Etude du poste 2 « Personnel » (suite)

Après-midi :

Préparation à la soutenance orale (fin de formation) 1/4

Dans le cadre de la finalisation de leur formation, les stagiaires devront évaluer les besoins matériels et humains d'un projet de fiction.

Des sessions de préparation, encadrées par un formateur référent, leur permettront d'affiner leurs choix, d'ajuster leurs estimations budgétaires et d'améliorer la clarté de leur présentation.

L'objectif est de défendre leur dossier face à un jury, en justifiant les décisions prises et en démontrant leur capacité à structurer un projet de production de manière réaliste et professionnelle. Cette soutenance sera l'occasion pour eux de mettre en pratique l'ensemble des compétences acquises, de travailler leur prise de parole et d'apprendre à répondre aux questions d'un producteur.

Préparation technique et logistique du projet

Introduction à la soutenance orale
Présentation des objectifs et attentes de la soutenance.
Structure de la soutenance : comment organiser la présentation de son projet ?
Focus sur la clarté de la présentation : hiérarchiser l'information, faire ressortir l'essentiel.
Évaluation des besoins matériels et humains
Identification des besoins en matériel (équipement technique, décors, costumes, etc.).
Estimation des ressources humaines : répartition des rôles, gestion des équipes, collaborateurs nécessaires.
Prise en compte des contraintes de production liées à un tournage de long-métrage (temps, espace, logistique).
Élaboration du plan de travail et du rétroplanning.

■ SEMAINE 3

■ 1^e journée :

Chiffrage du poste 2 «Personnel»

Objectif : Savoir évaluer et chiffrer le poste « Personnel ».
Evaluer des heures supplémentaires d'après le plan de travail pour prévoir des provisions sur le devis.

Contenu : Exercice pratique :
Chiffrage du poste « Personnel ».

- Les participants chiffreront le poste du devis en tenant compte du plan de travail et du planning de production qu'ils ont établis ;
- négociation des salaires : simulation de négociation avec un technicien.

■ 2^e journée :

Etude du poste 3 « Equipe artistique »

Objectif : Identifier les interactions entre les différents membres de l'équipe artistique et les autres départements.
Savoir coordonner les équipes artistiques en fonction des besoins du projet.»

Contenu : Organisation du casting.
Les contrats des comédiens, BNC
Négociation avec les agents artistiques.
Contrôle des contrats des comédiens et leur bonne exécution.

après-midi :

Chiffrage du poste 3 « Equipe artistique»

Objectif : Savoir évaluer et chiffrer le poste «équipe artistique»
Identifier les contraintes juridiques et contractuelles impactant les budgets.

Contenu : Identification des scènes nécessitant des cascadeurs ou doublures.
Planification et logistique (jours de tournage, répétitions...)
Détermination des cachets (ajustement en fonction de la notoriété, frais annexes)

■ 3^e journée :

matin :

Les contrats des comédiens

Objectif :

Contenu : Le casting et la confirmation du choix d'un comédien, trouver son agent

La négociation des clauses particulières : (Dates de travail, indispos Avantages particuliers (loge, assistant..., Générique et publicité, Marketing, Post production, Voyages et hébergements, Force majeure & autres clauses juridiques)

En tournage : suivi des salaires des comédiens, cachets non effectués, cachets hors dates : anticiper les changements de plan de travail pour rédiger un contrat.

après-midi :

Les contrats des techniciens et la gestion des salaires.

Objectif : Savoir établir un bulletin de salaire et connaître les obligations sociales des techniciens et comédiens.

Contenu : Les dispositions légales des contrats à durée déterminée et le statut des intermittents.

Les catégories de salariés et les différentes cotisations sociales.

Les bases de calcul des charges sociales et les abattements pour frais professionnels.
La négociation avec les chefs de poste

■ 4^e journée :

Matin :

Etude et Chiffrage du poste 4 « charges sociales et fiscales »

Objectif : Comprendre les charges sociales appliquées aux intermittents et aux permanents

Savoir chiffrer le poste « charges sociales et fiscales ».

Contenu : Exercice pratique :
– Chiffrage du poste « Personnel et charges sociales » :
Calcul des charges sociales
Décomposition des charges fiscale

après-midi :

Etude du poste 5 « Décors - HMC»

Objectif : Identifier les coûts liés à la conception et à la réalisation des décors et des éléments HMC.
Connaître l'organisation de l'équipe de décoration, du travail du chef décorateur et l'évolution de la décoration avec le numérique.

Contenu : Présentation des postes Décors et HMC dans la structure du budget.
Locations décors, Studio
Conception et préparation

■ 5^e journée :

matin :

L'équipe décoration.

Objectif : Connaître l'organisation de l'équipe de décoration, du travail du chef décorateur et l'évolution de la décoration avec le numérique.

Contenu : Présentation du travail de chef décorateur.
Composition de son équipe (graphistes, infographistes).

Les conditions de tournage en studio, les règles de construction et d'implantation des décors, les aménagements spécifiques.

Les impératifs d'un tournage en décor naturel avec intervention de l'équipe décoration.

Après-midi :

Préparation à la soutenance orale (fin de formation) 2/4

■ SEMAINE 4

■ 1e journée :

Chiffrage du poste 5 « Décors - HMC »

Objectif : Apprendre à estimer et à optimiser les coûts de conception et d'exécution de décors.

Contenu : Calcul des temps d'aménagement des décors et leur livraison.
Analyse des écarts de coûts en fonction du type de production
Le devis du chef décorateur, qui tient compte des contraintes budgétaires.
Le chiffrage du poste « costumes - maquillage - coiffure ».

■ 2e journée :

Matin :

Etude du poste 6 « transports, défraiement et régie »

Objectif : Identifier les coûts liés au transport, aux défraiements et à la régie.
Apprendre à optimiser ces dépenses sans compromettre le bon déroulement du tournage.
Savoir anticiper et gérer les imprévus liés à la logistique et aux frais de production.

Contenu : Présentation des éléments couverts par le poste 6 dans l'ondevis de production.

Impact budgétaire et organisationnel de ces postes de dépenses.

Après-midi :

L'équipe régie.

Objectif : Connaître le rôle du régisseur général : son équipe, son rôle et ses responsabilités.

Contenu : La place et l'importance du régisseur au sein de l'équipe du film.

Les étapes de son intervention.

Les différentes missions du régisseur général :

- repérages ;
- autorisations de tournage et de stationnement ;
- relations avec les propriétaires des décors ;
- installation et location des annexes (loges, bureaux..) ;
- organisation et gestion des voyages, transports, repas.

Le régisseur général collaborateur direct du directeur de production.

La composition de l'équipe régie et le rôle alloué à chacun.

La problématique des tournages sur l'Ile de la Réunion

La sécurité sur les plateaux de tournage.

Objectif : Connaître le rôle du CCHSCT et les principes généraux de prévention.

Contenu : La prévention des risques professionnels
Les équipements obligatoires et les procédures obligatoires de prévention et de protection,
Les devoirs du responsable de production.
Les règles spécifiques aux travaux liés à la fabrication du programme et à leurs risques (installations électriques, travail en hauteur, manutention, incendie, en cas d'accident...),

■ 3e journée :

Chiffrage du poste 6 « transports, défraiement et régie »

Objectif : Chiffrage d'un budget régie

Contenu : Chiffrage et gestion du transport
Chiffrage et gestion des défraiements
Chiffrage et gestion de la régie

■ 4e journée :

Matin :

Etude du poste 7 « Moyens techniques ».

Objectif : Evaluer les « Moyens techniques ».

Contenu : Etude d'une liste de matériel établie par le chef opérateur, le chef électricien et l'ingénieur du son (simulation de négociation matériel).

après-midi :

L'équipe image.

Objectif : Déterminer les tâches du directeur de la photographie et de son équipe.

Contenu : Présentation du métier de directeur de la photographie et de l'équipe image.
La relation du directeur de la photographie et du réalisateur.

Le choix du format de prise de vues.

Présentation des matériels de prise de vues (caméra et objectifs).

La sauvegarde des rushes lors des tournages en numérique.

Les techniques d'éclairage et le matériel à prévoir.

Les différences financières d'un tournage en argentique et un tournage en HD.

■ 5e journée :

Matin :

L'équipe machinerie

Objectif : Présentation de l'équipe en charge de l'installation et la mise en œuvre de tous les moyens techniques nécessaires au matériel de prises de vues et des éclairages.

Contenu : La liste du matériel caméra suivant le type de film.

Les permis obligatoires

Le matériel de machinerie nécessaire au film : dolly, grues, voitures travelling...

Estimation du temps d'installation et de réglage des supports de caméras (+ voitures travelling).

Estimation du temps d'installation des éléments nécessaires pour le tournage (projecteurs, éléments de décor...).

L'équipe électro

Objectif : Connaître le rôle des électriciens en préparation et sur le plateau

Contenu : La liste de matériel en fonction des scènes à tourner.

Le temps de préparation.

La sécurité sur le plateau.

Après-midi :

Préparation à la soutenance orale (fin de formation) 3/4

SEMAINE 5

■ 1^e journée :

matin

L'équipe son.

Objectif : Déterminer le rôle de l'ingénieur du son et apporter la connaissance technique des matériels de prise de son sur le tournage.

Contenu : Présentation du métier d'ingénieur du son.
La relation de l'ingénieur du son avec le réalisateur.
Le matériel d'enregistrement du son sur le plateau.
Les nouveaux supports d'enregistrement, la gestion des originaux.

après-midi :

Chiffrage du poste 7 « Moyens techniques ».

Objectif : Savoir chiffrer le poste « Moyens techniques ».

Contenu : Exercice pratique : chiffrage du poste « Moyens techniques » en tenant compte du plan de travail

■ 2^e journée :

Etude du poste 8 « Postproduction Image et Son ».

Les différentes étapes de la chaîne de postproduction

Objectif : Connaissance de la chaîne et du planning postproduction

Contenu : Identification et choix des différentes étapes de la postproduction du film du tournage à la sortie en salles suivant les formats de prise de vues

- La gestion des rushs
- La digitalisation
- Le montage image
- Le montage son
- Le bruitage
- La post-synchro
- Le mixage
- Report optique...
- Les travaux de finitions au laboratoire

■ 3^e journée :

Matin

Les VFX

Objectif : L'utilisation du numérique et de l'informatique dans la conception et la construction des décors.

Identifier les logiciels et technologies utilisés dans le processus de création.

Analyser les bénéfices et les contraintes du numérique dans la gestion des décors.

Contenu : Outils numériques de conception des décors
Impact du numérique sur la gestion et l'optimisation des décors
Nécessité du poste de coordinateur VFX

après-midi :

Le planning de postproduction du film.

Objectif : Planification de la post-production image et son

Contenu : Exercice pratique : Etablissement du planning de postproduction image et son, jusqu'au PAD (Prêt à diffuser) en fonction des impératifs humains, artistiques, techniques et financiers

■ 4^e journée :

matin

Le planning de postproduction du film (suite)

Après-midi :

Chiffrage du poste 8 « Postproduction Image et Son »

Objectif : Identifier les coûts associés à chaque étape et savoir les budgétiser

Apprendre à optimiser les dépenses tout en garantissant la qualité finale du projet.

Savoir anticiper les imprévus et éviter les surcoûts en postproduction.

Contenu : Chiffrage de la postproduction image
Anticipation des imprévus et optimisation du budget

■ 5^e journée :

Chiffrage du poste 8 « Postproduction Image et Son » (suite)

après-midi :

Les contrats d'assurance.

Objectif : Etre capable de négocier la couverture des risques de production pour une œuvre cinématographique et audiovisuelle.

Contenu : L'organisation des assurances dans le secteur cinématographique.
La responsabilité civile.
Les différents risques de production.
Les circonstances aggravantes de ces risques.
L'assurance dcp
La valeur des dommages et les montants des indemnisations.
La BNC (Bonification pour Non Sinistre).
L'assurance garantie de bonne fin.
La prime d'assurance.

■ SEMAINE 6

■ 1^e journée :

Matin

Etude et Chiffrage du poste 9 : « Assurances et frais divers ».

Objectif : Savoir chiffrer le poste « Assurances et frais divers ».

Contenu : Etude et chiffrage du poste « Publicité ».
Calcul des frais d'enregistrement des contrats au RPCA
Evaluation des frais financiers.
Evaluation des frais généraux et des imprévus du film.

Après midi :

Fin du devis.

Objectif : Savoir analyser la totalité du devis.

Contenu : Vérification du devis terminé et discussion sur la faisabilité du film.

■ 2^e journée :

Matin :

Les questions administratives du film.

Objectif : Connaître le rôle et les responsabilités de l'administrateur de production.
Savoir lire un bulletins de paie

Contenu : les responsabilités de l'administrateur de production
Le contrôle des contrats des comédiens et de leur bonne exécution.
Les bulletins de salaires et les déclarations de charges sociales.

après-midi :

La situation budgétaire, outil de contrôle du budget.

Objectif : Effectuer un contrôle des dépenses.

Contenu : Le contrôle des coûts par rapport au devis.
La comptabilisation des dépenses et l'élaboration hebdomadaire du compte film.
La réintégration de la comptabilité analytique du film à la comptabilité générale de la société de production.

L'échéancier de trésorerie.

Objectif : Savoir établir un échéancier de trésorerie.

Contenu : Exercice pratique : établissement de l'échéancier des dépenses et des ressources du film.

L'escompte des contrats.

Objectif : Comprendre comment s'organise l'escompte des contrats.

Contenu : Relation entre l'échéancier de dépenses et rentrées des financements.
Détermination des contrats à escompter et les dates d'escompte.
Evaluation des frais financiers à prévoir.
Les sociétés d'escompte et la garantie de l'IFCIC.

■ 3^e journée :

matin :

Le crédit d'impôt

Objectifs : Comprendre les différents crédits d'impôt disponibles pour les productions audiovisuelles.
Identifier les conditions d'éligibilité et les démarches nécessaires pour en bénéficier.
Apprendre à gérer les aspects financiers liés au crédit d'impôt au sein d'un projet de production.
Savoir remplir les documents administratifs et faire les demandes auprès des autorités compétentes.

Contenu : Définition et objectifs du crédit d'impôt

Historique et cadre légal
Types de crédits d'impôt et leurs spécificités
Crédit d'impôt international
Crédit d'impôt pour les productions nationales
Crédit d'impôt pour les séries télévisées et les documentaires

Processus d'éligibilité et démarches administratives :

Conditions d'éligibilité
Démarches à suivre pour bénéficier du

crédit d'impôt

Gestion du budget pour le crédit d'impôt

Suivi et contrôle du crédit d'impôt

Suivi administratif après le dépôt du dossier

Évaluation des impacts financiers du crédit d'impôt

Les erreurs courantes à éviter (dépenses non éligibles..)

Après-midi :

Quizz Sum-up : Evaluation des connaissances et compétences acquises par les stagiaires au cours de la session. À travers des questions ciblées et des mises en situation pratiques, le formateur pourra identifier les points forts de chaque stagiaire ainsi que les domaines nécessitant des ajustements.

En fonction des résultats, des mesures correctives pourront être proposées pour renforcer la compréhension de certains concepts ou affiner les compétences pratiques avant la conclusion de la formation. Ce processus permettra à chaque stagiaire de progresser efficacement et d'atteindre les objectifs pédagogiques fixés.

Simulations de soutenance et gestion des questions

Simulation de soutenance orale

Les stagiaires passent chacun devant un jury fictif composé du formateur et des autres participants.

Présentation complète du projet de court-métrage (besoins humains, matériels, budget, planning).

Le jury pose des questions pour tester la capacité des stagiaires à défendre leur projet, à justifier leurs choix et à réagir face à des imprévus.

Gestion des questions et feedback

Apprendre à gérer les questions difficiles et à défendre ses choix avec professionnalisme.

Techniques de prise de parole en public : gérer le stress, répondre de manière claire et argumentée.

Retour détaillé sur la performance de chaque stagiaire : points forts, axes d'amélioration.

■ 4^e journée :

Préparation à la soutenance orale (fin de formation) 4/4

Affinement du budget et préparation de la présentation

Revue du budget prévisionnel du projet : Estimation des coûts réels des ressources humaines et matérielles.
Prendre en compte les imprévus et ajuster les marges de sécurité.
Justification des choix financiers : pourquoi ces choix sont-ils réalistes dans le cadre de ce projet?

Structuration de la présentation orale

Conseils pour organiser la présentation de manière logique : introduction, développement, conclusion.
Structurer chaque partie de manière claire et

concise (résumé du projet, objectifs, besoins techniques, budget, risques).
Prise en compte des attentes du jury et des producteurs : ce qu'ils recherchent dans un dossier de production.
Gestion du temps de parole et anticipation des questions.

■ 5^e journée :

matin :

Soutenance orale

Objectif : Lors de la deuxième semaine de formation, stagiaires reçoivent les éléments d'un projet soigneusement choisi pour la multiplicité des problématiques abordées pendant la formation (scénario d'un court-métrage de 20', le plan de travail ainsi que le plan de financement.

Contenu : Les stagiaires doivent établir le dépouillement et le devis du film. Ce dernier devra tenir compte des intentions artistiques du réalisateur et des contraintes financières.

Documents de travail : plan de travail, scénario, minutage, note d'intention du réalisateur et le plan de financement.

Durée de la soutenance : 40' par personne

Déroulé de l'épreuve : A tour de rôle, les stagiaires présentent leur devis face à un producteur, un directeur de production et un producteur. L'analyse en détail de chacun des 9 postes du devis permet d'apprécier les capacités des stagiaires à saisir les enjeux et tirer les connaissances et savoir-faire indispensables pour évaluer les coûts d'un film.

seront évaluées :

- l'utilisation de la matrice CNC et les logiciels de gestion
- la capacité à estimer les moyens artistiques et techniques nécessaires à la préparation, au tournage et à la finalisation d'une fiction.
- la capacité à défendre sa stratégie de production et à rebondir aux questions du jury.

■ SEMAINE 7 : LE DIRECTEUR DE PRODUCTION FACE AUX ENJEUX DE FINANCEMENT D'UNE FICTION.

■ 1^e journée :

matin :

La préparation du plan de financement

Objectif : Connaissance des principaux guichets et aides agissant pour le financement du cinéma et de l'audiovisuel.

Contenu : Les questions à se poser lors de la recherche de financements

Après-midi

La distribution des films en salle

Objectif : Connaissance des obligations contractuelles de sortie des films français sur le territoire français.

Contenu :

- Le rôle du distributeur et l'analyse du marché
- La stratégie de sortie
- La négociation du contrat de distribution :
- Le minimum garanti et les frais d'édition
- Les interlocuteurs du distributeur : les exploitants
- La remontée et la répartition des recettes salles
- La rémunération du distributeur

■ 2^e journée :

Matin :

L'intervention du CNC dans le financement des films

Objectif : Connaissances des mécanismes d'aide aux financements par le CNC

Contenu : Analyse des aides sélectives : critères et modalités de leur attribution

- Les aides à l'écriture et réécriture
- Les aides au développement
- L'avance sur recettes
- L'aide à la musique
- L'aide au court métrage, aux nouvelles technologies...
- L'aide aux industries techniques

Analyse des aides automatiques

- Investissement du compte de soutien à la préparation
- Investissement du compte de soutien à la production
- Les dossiers d'agrément et conditions d'attribution

Après-midi

L'agrément

Objectif : Etablir un dossier d'agrément

Contenu : L'approche pratique de la réglementation en matière d'agrément
Les différentes procédures (investissement, production)
Les conditions d'éligibilité
Les différents modes de calcul

■ 3^e journée :

Matin :

Les aides territoriales

Objectif : Connaissance des aides régionales et des différents types de soutiens régionaux

Contenu : Historique des politiques territoriales en matière cinématographique :
La notion d'aide (régions, départements, villes)
Les relations entre le CNC et les régions
Les différents types d'aides régionales :

- Subventions
- Aides remboursables
- Cas particulier Rhône Alpes cinéma
- L'accueil des tournages en région,
- La Commission Nationale du Film France

Exercice : Etude d'un dossier de candidature à une subvention régionale

Après-midi

Les aides européennes

Objectif : Analyse du marché européen et de son évolution.
Identification des acteurs institutionnels en Europe qui favorisent et régulent l'activité économique du secteur.

Contenu : Panorama des soutiens publics aux productions cinématographiques :

Les aides au développement de projet :
Le programme Media

- les actions du plan Media
- les critères de sélection des projets

Les aides à la production : Eurimage

- le rôle d'Eurimage
- les critères de sélection des projets

Exercice : Etude d'un dossier de candidature

EXEMPLES DE MONTAGES FINANCIERS

■ 4e journée :

Matin

Produire un film français

Objectif :

Application pratiques des notions abordées avec les intervenantes de la région et du CNC

Contenu :

Quel projet pour quels financements
Les montages financiers avec le CNC et les régions et le CNC

Exercice : Elaboration d'un Plan de financement

Après-midi :

Produire un film unitaire (ou une série) pour une chaîne de télévision ou une plateforme

Objectif :

- Connaissance des mécanismes pour produire avec une chaîne ou une plateforme

Contenu :

- Les modalités d'intervention des chaînes dans les coproductions et dans l'achat des droits de diffusion
- La réglementation fixant les obligations de diffusion en matière d'investissement
- La politique d'achat des chaînes
- La finalisation du plan de financement
- La complexité de produire avec Netflix ou autre plateforme

Exercice : Elaboration d'un Plan de financement

■ 5e journée :

matin :

Coproduire un long métrage avec l'Europe

Objectif :

- Aperçu de la réglementation pour production avec un partenaire européen.

Contenu :

La recherche des partenaires internationaux pour le montage financier d'un film.
Etude de la réglementation entre pays
Les conventions négociées entre pays
Les accords bilatéraux et les règles spécifiques
La réciprocité des charges et des bénéfices entre pays coproducteurs
La recherche de financements auprès de co productions étrangères

Exercice : Elaboration d'un Plan de financement

Après-midi :

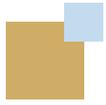
Les SOFICA

Objectif : Connaissance des modalités de création des SOFICA et leur réglementation.

Identification des conditions d'intervention des SOFICA dans le financement d'un film

Contenu : L'historique de leur développement et de leur rôle depuis leur création

- Les agréments
- Présentation des sociétés actuellement en activité
- Le cadre légal actuel des obligations de remboursement
- Les différentes stratégies d'investissement et d'intervention
- Les SOFICA adossées aux groupes audiovisuels, les SOFICA non adossées



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur. Tout report doit être signalé au CEFPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

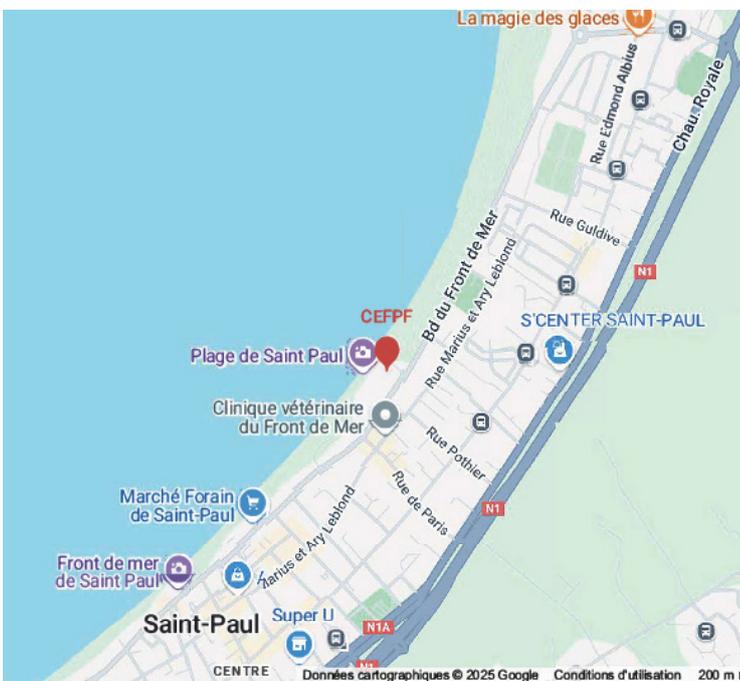
V . GARANTIES

Le CEFPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



LIEU DE FORMATION

CREPS de la Réunion - Site de Saint Paul
47 boulevard du Front de Mer
97 460 Saint Paul

POUR S'INSCRIRE

La Réunion : 06 93 43 42 88
Paris : (+33) 1 40 30 22 35
www.cefpf.com - info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation>

Le CEFPF dispose, au CREPS, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.